



Accompagnement
& préparation à la **VAE**
en présentiel
ou 100% à distance
Financement CPF

Principes généraux



Vous avez décidé de faire une VAE et allez en être l'acteur !

Notre rôle est de vous accompagner dans cette démarche qui va vous demander du temps et un investissement important.

En effet, l'accompagnement VAE a pour objectif de vous permettre d'analyser vos motivations, d'identifier vos compétences, vos activités et missions afin de choisir le bon diplôme et de construire votre dossier de validation.

C'est une démarche qui vous permet d'obtenir une certification grâce à votre expérience, sans retourner en formation. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Avant de vous engager nous vous proposons de parcourir notre démarche d'accompagnement pour plus d'informations sur notre savoir-faire, nos méthodes et outils de VAE.

Programme 2 de formation

Objectifs de la formation

- Vous permettre d'analyser votre parcours, vos compétences et expériences
- Vous accompagner à la rédaction du dossier de validation
- Vous préparer à l'entretien avec le jury

Prérequis

- Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé (minimum 1 an d'expérience professionnelle recommandé).
- Le public pouvant en bénéficier inclut : les salariés travaillant dans le secteur privé ou public, demandeurs d'emploi, volontaires et bénévoles, élus et responsables syndicaux, proches aidants, étudiants, etc.
- Maîtriser les outils informatiques (Word et internet)
- Disposer d'une pièce d'identité ou titre de séjour valide

Déroulement

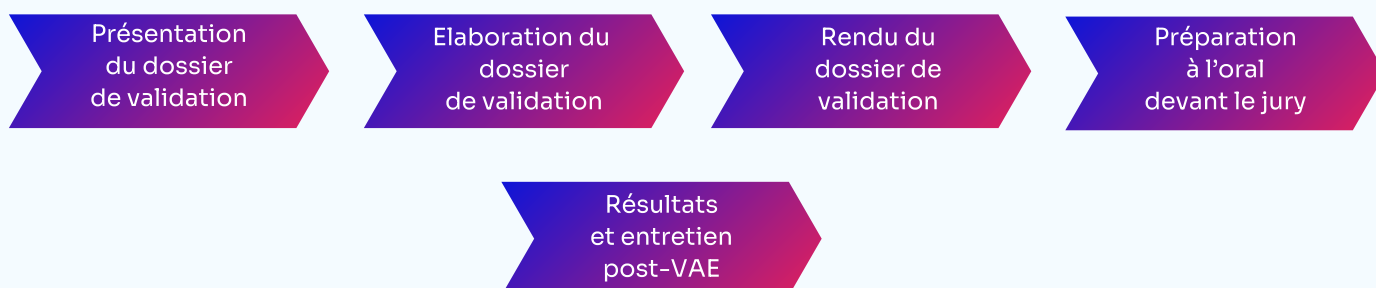
Entretien préalable **gratuit** et **sans engagement**

Il permet de faire connaissance avec votre accompagnateur référent qui vous accompagnera durant la réalisation de votre VAE.

- Présentation des objectifs et du cadre
- Présentation de la méthodologie utilisée, du cabinet et des moyens matériels et humains disponibles
- D'une durée de 30 à 45 minutes
- Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir : Madame Axelle HERLEMONT, Référente Handicap au 06 50 06 29 56 ou par mail a.herlemont@ap-rh.com

Mise en place de l'accompagnement

Un suivi individuel est assuré par un accompagnateur référent, interlocuteur privilégié durant l'accompagnement VAE.



Un accompagnement des prémices de la rédaction du dossier de validation jusqu'à l'obtention des résultats post-jury. Des entretiens individuels d'une durée d'1h30 sur une période de 2 à 12 mois dans nos locaux.

Modalités pédagogiques

- Référentiel du diplôme
- Dossier de validation
- Fiches méthodologiques et rédactionnelles
- Salle documentaire à disposition avec soutien logistique

Modalités d'évaluation

AVANT L'ENTRÉE EN VAE

- Entretien avec le/la Consultant(e) VAE afin d'identifier le diplôme visé et de visualiser la pédagogie à adopter.

EN COURS DE VAE

- Relecture systématique des différentes versions du dossier d'expérience réalisées par le/la candidat(e).

A LA FIN DE LA VAE

- Attestation de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction.

Les 4 phases de l'accompagnement

1

Rédaction et transmission du dossier de faisabilité

- Information sur le déroulement de la VAE
- Analyse de votre parcours et de vos expériences professionnelles
- Confirmation du diplôme visé
- Définition du parcours en fonction des besoins du/de la candidat(e)

2

Présentation et élaboration du dossier d'expérience

- Présentation du dossier de validation
- Accompagnement dans l'écriture du dossier de validation
- Identification vos activités professionnelles
- Aide à la rédaction du dossier de validation

Un suivi individuel est assuré par un accompagnateur référent, interlocuteur privilégié durant l'accompagnement VAE.

3

Rendu du dossier d'expérience

- Vérification de la conformité du dossier et le dépôt
- Préparation à la soutenance devant un jury en effectuant un oral blanc

4

Entretien post-jury

- **Validation totale** : vous obtenez votre diplôme
- **Validation partielle** : les unités obtenues sont valables à vie
- En cas de **validation partielle** ou de **non validation**, votre consultant(e) vous recevra pour étudier et vous accompagner pour la suite de votre parcours

Les avantages d'AP RH 3



Adaptabilité

Des accompagnements sur mesure adaptés à votre situation. Quelle que soit votre demande, nous mettons au point la solution la plus adaptée.



Proximité et disponibilité

Une équipe à l'écoute, et disponible pour vous accompagner tout au long de votre projet.



Réactivité

Tenue du rendez-vous d'information sous 1 semaine.
Démarrage de la prestation sous 1 mois.



Un esprit convivial

Humainement
PLUS GRAND

Notre formule⁴

Modalités :

8 rendez-vous d'une durée de 1h30 en face à face (soit 12h)

- Activités semi-guidées à distance avec My Talents sur ordinateur avec un suivi de votre consultant(e) en temps réel.
- Délai d'accès de 14 jours, après validation de la réservation (délai légal minimum de rétractation)

2000€ net

[Lien direct](#)



Villeneuve-Loubet
06270, 8 Avenue du
Docteur Julien Lefebvre

[Lien direct](#)



Saint - Raphaël
83700, 66 avenue Thalès
Technoparc Epsilon 2

[Lien direct](#)



100% à distance

[Lien direct](#)



Grasse
Le Cube
7 Av. Michel Chevalier

[Lien direct](#)



Gap
Espace de coworking
19 rue du Colonel ROUX

CONTACT

Alexandra MANESENKOW
Psychologue du travail
Consultante en accompagnement professionnel
Référente VAE
07.61.21.87.65

Siège social

8 avenue du Dr Lefebvre,
Entrée A 06270 Villeneuve-Loubet
04 93 73 81 63



Villeneuve

8 avenue
du Dr Lefebvre
Entrée A



Nice

Les Satellites
15 Av. Georges
Clemenceau



Saint - Raphaël

66 avenue
Thalès
Technoparc
Epsilon 2



Gap

Espace de
coworking
19 rue du
Colonel ROUX



Grasse

Le Cube
7 Av. Michel
Chevalier



Nos consultants vous accompagnent également à distance.

Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.

SATISFACTION

- 5 personnes ont réalisé un bilan de compétences individuel en 2025.
- Sur 3 répondants, la moyenne de satisfaction est de 99% d'après notre enquête à chaud.

* Statistiques réalisées entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025

Nos CGV :

<https://ap-rh.com/conditions-generales-de-vente/>